



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARTINE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale :

QUE la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives* (projet de loi n° 49), sanctionnée le 5 novembre 2021, prévoit des modifications à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* devant être intégrées au Code d'éthique et de déontologie de la Municipalité;

QU'un avis de motion du Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Sainte-Martine a été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 novembre 2022, et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

QUE le projet de règlement peut être résumé ainsi :

1. Le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Sainte-Martine énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique.
2. Il instaure également des règles qui doivent guider la conduite des employés municipaux, notamment en ce qui a trait aux sujets suivants :
 - Les conflits d'intérêts;
 - L'utilisation des ressources de la municipalité;
 - L'utilisation ou la communication des renseignements confidentiels;
 - L'abus de confiance et la malversation;
 - Les annonces lors d'activité de financement politique;
 - Les règles d'après mandat pour certains employés;
 - L'obligation de loyauté.
3. Le Code prévoit finalement les sanctions en cas de manquement.

QUE ce règlement sera soumis pour adoption lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 13 décembre 2022, à 19 h 30, au Centre communautaire Saint-Jean-Baptiste et Desjardins.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 5 décembre 2022

Me Joanie Ouellet, notaire
Directrice des affaires juridiques et contractuelles
Greffière adjointe

